

DEC 02/2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2019/2020

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 11 mars 2020

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 11 mars 2020

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 02/2020 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2020

E 14666



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 mars 2020
(OR. en)

6504/20

FIN 131

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	2 mars 2020
Destinataire:	Monsieur Zdravko MARIĆ, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 02/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 02/2020 .

p.j.: DEC 02/2020



BRUXELLES, LE 02/03/2020

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2020
SECTION III - COMMISSION TITRES: 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 02/2020

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CP	-24 000 000,00
ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	CE	-30 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CP	24 000 000,00
ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	CE	30 000 000,00

INTRODUCTION

Le 30 janvier 2020, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que la flambée due au COVID-19 constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Bien que la propagation de la maladie reste très concentrée en Chine, des cas ont été signalés dans plusieurs pays de différentes régions. Selon l'OMS, il existe un risque élevé que le COVID-19 continue de se propager à d'autres parties du monde. La propagation de l'épidémie vers des pays, et au sein de leur territoire, où les systèmes de soins de santé sont précaires, notamment en Asie et en Afrique, est une préoccupation majeure. L'Afrique est la région la moins préparée à gérer des épidémies de manière globale. Comme pour la grippe saisonnière, la propagation du COVID-19 est difficile à endiguer. Une propagation pandémique du COVID-19 devrait (et doit) être anticipée, conformément à la déclaration de l'OMS, qualifiant la flambée actuelle d'urgence de santé publique de portée internationale.

Afin de répondre à ce risque élevé de propagation du COVID-19, le 5 février 2020, un plan stratégique de préparation et de riposte, doté de 675 millions d'USD, a été lancé, qui définit les activités à mener et les ressources dont ont besoin, globalement, les organisations internationales de santé, dont l'OMS.

Dans le cadre du présent virement, il est proposé de mobiliser 30 millions d'EUR en crédits d'engagement et 24 millions d'EUR en crédits de paiement pour cette crise, en plus des 32 millions d'EUR correspondant à des contrats existants, qui seront adaptés pour réorienter une partie des financements vers les préparatifs en vue de la surveillance épidémiologique. Ce virement contribuera à renforcer la préparation et la réaction face à l'épidémie dans le cadre du plan stratégique de préparation et de riposte de l'OMS.

À la fin du mois de février, le taux d'exécution global pour les crédits d'engagement inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) était de 94,5 % des crédits disponibles et il s'établissait à 9,7 % pour les crédits de paiement. La réserve opérationnelle de l'aide humanitaire, qui s'élève actuellement à 85 millions d'EUR, sera utilisée, en raison de l'urgence de la crise, pour une mise à disposition anticipée des fonds à cette fin. Toutefois, il convient de préserver les fonds pour faire face, d'ici à la fin de l'année, à d'autres urgences humanitaires, de moindre ampleur, ou à des catastrophes soudaines.

La Commission n'a pas été en mesure de trouver d'autres ressources disponibles dans la rubrique 4. Par conséquent, elle sollicite, pour la crise épidémique du COVID-19, la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence à hauteur d'un total de 30 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 24 millions d'EUR en crédits de paiement.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 27/02/2020

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	358 500 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	358 500 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	358 500 000,00
6 Prélèvement proposé	24 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	334 500 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	6,69 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 27/02/2020	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

I.2

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)

b) Données chiffrées à la date du 27/02/2020

	CE
1 Crédits de l'exercice (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	45 602 116,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	45 602 116,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	45 602 116,00
6 Prélèvement proposé	30 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	15 602 116,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	65,79 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 27/02/2020	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide spécifiques de pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 27/02/2020

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 144 000 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 144 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	101 327 136,56
5 Crédits disponibles (3-4)	1 042 672 863,44
6. Renforcement demandé	24 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	1 066 672 863,44
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,10 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	643 655,90
2 Crédits disponibles à la date du 27/02/2020	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

La mobilisation de 24 millions d'EUR en crédits de paiement issus de la réserve d'aide d'urgence est nécessaire pour contribuer à renforcer la préparation et la réaction face à l'épidémie dans le cadre du plan stratégique de préparation et de riposte de l'OMS concernant la flambée due au COVID-19. Ces crédits supplémentaires serviront à soutenir les actions suivantes: coordination, renforcement des capacités, dépistage, diagnostic et gestion des cas et sensibilisation, mesures rigoureuses, mises en œuvre de manière appropriée, visant à endiguer l'épidémie de COVID-19 dans les pays d'Afrique et d'Asie dont les systèmes de santé sont précaires, information et éducation en faveur des communautés à risque, ainsi qu'amélioration de la capacité de réaction dans les pays ayant des systèmes de santé précaires.

II.2

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)

b) Données chiffrées à la date du 27/02/2020

	CE
1 Crédits de l'exercice (crédits reportés à engager jusqu'au 31/12)	0,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00
6. Renforcement demandé	30 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	30 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	1 024 638,59
2 Crédits disponibles à la date du 27/02/2020	1 024 638,59
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

La mobilisation de 30 millions d'EUR en crédits d'engagement issus de la réserve d'aide d'urgence est nécessaire pour contribuer à renforcer la préparation et la réaction face à l'épidémie dans le cadre du plan stratégique de préparation et de riposte de l'OMS concernant la flambée due au COVID-19. Ces crédits supplémentaires serviront à soutenir les actions suivantes: coordination, renforcement des capacités, dépistage, diagnostic et gestion des cas et sensibilisation, mesures rigoureuses, mises en œuvre de manière appropriée, visant à endiguer l'épidémie de COVID-19 dans les pays d'Afrique et d'Asie dont les systèmes de santé sont précaires, information et éducation en faveur des communautés à risque, ainsi qu'amélioration de la capacité de réaction dans les pays ayant des systèmes de santé précaires.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2020

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2020, which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2020 Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2020 Reserve (EUR)
	Initial appropriations	45 602 116	358 500 000	358 500 000
DEC 02	Mobilisation of the EAR for COVID-19 outbreak crisis	30 000 000	0	24 000 000
	Total transfer proposals	30 000 000	0	24 000 000
	Remainder	15 602 116	358 500 000	334 500 000
	Total remainder of commitment appropriations	374 102 116		